

Société | Quand la Convention citoyenne sur le climat passe par Anglet



Dans un climat de scepticisme vis-à-vis du fonctionnement démocratique, comme l'a démontré la participation aux dernières élections municipales, la députée Modem de la cinquième circonscription des Pyrénées-Atlantiques – Pays basque — Florence Lasserre a organisé cinq ateliers sur la base de la Convention citoyenne pour le climat. Le but: faire remonter les propositions du territoire avant que ne soit rédigé le texte de loi concernant les fameuses 150 propositions. Pour cela elle était accompagnée, entre autres, du rapporteur général de la Convention et du directeur du développement du Pays basque.

"Écoute, bienveillance, pertinence des propositions... quand l'intelligence collective se met au service du climat, cela nous donne les moyens d'agir ensemble. Car il est urgent d'agir aujourd'hui, pour la sauvegarde de notre planète." C'est ainsi que la députée Florence Lasserre a conclu lundi dernier, les cinq ateliers qu'elle avait organisés. Afin de relever un défi: réunir à Anglet avec des citoyens volontaires des propositions visant à enrichir le texte des 150 propositions pour le climat dans le but de réduire les effets de serre d'au moins 40% d'ici 2040. "Je suis convaincue que la situation n'est pas irréversible. On peut encore agir. Mon rôle est de fournir des amendements pour sortir de cette impasse." Pour le mener à bien elle était entourée en ce lundi de Julien Blanchet, vice président du Conseil économique et social, (notre photo) rapporteur général de la Convention citoyenne pour le climat et des animateurs des tables rondes, comme Marion Thenet et Renaud Hermen de l'association environnementale Waterfamily, de Philippe Arretz, directeur du Conseil de développement du Pays basque et Fabien Accurso, membre de cette convention et qui fait partie du nouveau Conseil municipal d'Anglet.

Surprise des organisateurs, limités à 70 personnes, en raison du Covid, les cinq ateliers intéressent les mobilités, l'agriculture, l'habitat, l'industrie, la consommation ont vite fait le plein. Jusqu'au dernier, sur le thème "se nourrir" qui a presque obligé à écarter les murs de la salle des fêtes de la Ville d'Anglet pour en accueillir 80! La démonstration, selon Florence Lasserre, que quand les propositions d'en haut sont enrichies du fruit de l'apport des territoires, elles n'en sont que plus acceptées.

Julien Blanchet: "La participation citoyenne est un geste politique"

"C'est important que cette Convention citoyenne percole dans les territoires même si la participation citoyenne y a

débuté dans les années 90, explique Julien Blanchet, comme en Allemagne où elle y était en avance. Ici, c'est depuis 2002 qu'on a inscrit dans les textes un volet de participation citoyenne. Il est important qu'elle ne soit pas déconnectée d'en haut à Paris et cette initiative ici est bonne. Cette participation est aussi un geste politique qui consiste finalement à dire que par sa simple qualité de citoyen, on peut certes voter, être élu, mais aussi participer à la définition d'une politique publique. C'est quelque chose en France, dans un Etat très centralisé, où le fait majoritaire est très présent et où l'on est dans une démocratie représentative très forte. Cette culture de la participation citoyenne permet de remettre un peu d'épaisseur quelque part au principe d'égalité politique. Au CESE, depuis 2015, je représente une organisation de jeunes et selon des sondages, il n'y a plus que 65% qui pensent que notre modèle de gouvernance démocratique est le meilleur. Je ne pense pas que c'est une question d'âge, mais de génération ; et les jeunes, ils ont envie qu'on leur donne le pouvoir d'agir. Dans cette Convention citoyenne on avait fait le choix d'intégrer six jeunes de 16 et 17 ans, très investis et de tout milieu."

Julien Blanchet poursuit: " un autre exemple: on a à peu près 250 projets d'infrastructures en France bloqués par des collectifs citoyens. Or il y a eu des consultations publiques menées entre autres par divers organismes et ça n'a pas marché. Cette consultation nationale reste à construire en France, au niveau national, voire au niveau local. Aujourd'hui tout le monde estime avoir un droit d'interpellation par les réseaux sociaux au plus haut niveau de l'Etat, des parlementaires au chef de l'Etat. Il y a ce droit d'interpellation qui existe de fait mais il y a aussi une offre de participation. On donne à chacun la possibilité d'agir, de construire et pas d'être simplement dans l'interpellation. Au début de la Convention citoyenne, il y avait un gros débat: il y a la démocratie représentative avec les élus, la démocratie sociale et civile avec les corps intermédiaires et il y a la démocratie participative. Mais le pouvoir, ce n'est pas quelque chose qui se partage comme un gâteau, ce n'est pas parce qu'on va en donner un peu aux citoyens par la participation qu'on va en enlever à quelqu'un. Les parlementaires, dans la plénitude de leur compétence auront à amender les 149 propositions, puisque le Président a pris quelques jokers. Et c'est sain, c'est normal dans la démocratie."

Pour Julien Blanchet, l'importance de cette première Convention est que Les participants à son élaboration sont arrivés avec ce qu'il appelle des "récits de vie". "Dans une démocratie qui paraît trop désincarnée, ces récits de vie sont un moyen de régénérer cette démocratie".

Fabien Accurso: "une expérience puissante d'intelligence collective"

"J'ai reçu un coup de téléphone un dimanche me disant que je faisais partie des 250 000 personnes à avoir été choisies par hasard et me demandant si j'étais d'accord pour travailler pendant neuf mois pour cette question du climat et faire des propositions pour diminuer les gaz à effet de serre, explique Fabien Accurso, nouveau conseiller municipal d'Anglet, chargé du "défi climatique".

"J'y ai découvert une expérience puissante d'intelligence collective, se réjouit-il, avec des personnes d'expériences socio-professionnelles et de géographies extrêmement diverses, de besoins, d'envies, de positionnements culturels extrêmement enrichissants. Les sessions passant sur neuf mois m'ont fait découvrir que les idées de bon sens, venaient de la France profonde. Tout ce creuset qu'a pu mettre en œuvre le CESE par rapport aux très bonnes conditions mises en œuvre dans l'organisation a permis à chacun de pouvoir s'exprimer et se retrouver autour d'un socle commun qui démontre qu'il y a urgence à agir. La crise du Covid le rappelle aussi. La parole a été très fluide et les échanges constructifs. Chacun a été bienveillant par rapport à l'autre, par rapport à ses visions du territoire ou de l'avenir. Résultat les idées que l'on pouvait avoir au début de la convention n'étaient pas forcément celles que l'on a eues à la fin grâce aussi à l'intervention d'experts en matière de climat ou d'experts juridiques.

"Je restituerai les conclusions de chaque atelier au Premier ministre à la fin de l'été, et celles-ci nourriront le débat parlementaire au moment de l'examen du futur texte de loi", a promis la députée.

Certains toutefois exprimaient des doutes dans la soirée sur le sujet et les lendemains de cette expression démocratique de bonne volonté. Le manque d'habitude peut-être.



Félix Dufour

Crédit Photo : Félix Dufour
Publié sur aqui.fr le 31/07/2020
[Url de cet article](#)